



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

# **Corrigé du sujet d'examen - E3 - Communiquer dans des situations et des contextes variés - BTSA AP (Aménagements Paysagers) - Session 2017**

## **1. Contexte du sujet**

Ce sujet d'examen porte sur la communication dans des situations variées, en utilisant le thème du jeu vidéo comme objet d'étude. Les étudiants doivent analyser des documents et rédiger une lettre ouverte sur la création d'un club de jeux vidéo dans un établissement scolaire.

## **2. Correction des questions**

### **Première question : Identification des éléments du texte**

Cette question demande d'identifier les éléments du texte qui soutiennent l'idée que le jeu vidéo n'est pas considéré comme un produit culturel en France.

Dans l'article de Corentin Lamy, plusieurs éléments soulignent cette déconsidération :

- Seuls 7 % des Français considèrent le jeu vidéo comme un objet culturel, ce qui est faible comparé à d'autres formes d'art.
- Le jeu vidéo est perçu comme une distraction pure, sans apport culturel, selon Jean-Michel Guy.
- Il est associé à des activités passives, comme la téléréalité, et à une image de violence, ce qui nuit à sa légitimité culturelle.
- La méconnaissance du public sur l'offre de jeux à valeur ajoutée contribue à cette déconsidération.

### **Deuxième question : Explication d'une phrase clé**

Il s'agit d'expliquer la phrase qui indique que le jeu vidéo est devenu un média de masse récemment.

Cette phrase souligne que bien que le jeu vidéo ait presque cinquante ans, sa reconnaissance en tant que média culturel est relativement récente. Cela signifie que, historiquement, le jeu vidéo n'a pas été perçu comme un art, car il est encore considéré comme un domaine nouveau et peu légitimé. Jean-Michel Guy fait un parallèle avec la bande dessinée, qui a mis du temps à être acceptée comme une forme d'art respectée. Le jeu vidéo, en tant que pratique culturelle, doit encore gagner en ancienneté et en reconnaissance pour être pleinement intégré dans le paysage culturel français.

### **Troisième question : Solutions proposées**

Cette question demande de relever et d'expliquer les solutions pour remédier à la déconsidération des jeux vidéo.

Dans le texte, plusieurs solutions sont proposées :

- Augmenter la visibilité des jeux vidéo ayant une valeur artistique, pour que le public découvre leur richesse.
- Encourager des initiatives comme celles de la bibliothèque Vaclav-Havel, qui promeut les jeux vidéo comme culture.
- Le ministère de la culture et les médias doivent mieux communiquer sur les jeux vidéo pour changer les perceptions.

### **3. Deuxième partie : Lettre ouverte**

Dans cette partie, les étudiants doivent rédiger une lettre ouverte pour défendre la création d'un club « jeux vidéo » en s'appuyant sur des arguments sociaux, économiques et culturels.

Dans la lettre ouverte, il est essentiel de :

- Mettre en avant les bénéfices éducatifs des jeux vidéo, comme le développement de compétences cognitives.
- Discuter de la popularité croissante du marché du jeu vidéo en France, qui témoigne de son importance culturelle.
- Argumenter que le club pourrait favoriser l'inclusion sociale et l'échange entre élèves autour d'une passion commune.

Il est important de structurer la lettre avec une introduction, des arguments développés et une conclusion forte qui appelle à l'action.

### **4. Synthèse finale**

Les erreurs fréquentes à éviter incluent :

- Ne pas justifier les réponses par des éléments du texte.
- Omettre de structurer la lettre ouverte de manière claire.
- Ne pas respecter le nombre de lignes demandé pour chaque réponse.

Conseils pour l'épreuve :

- Lire attentivement chaque document pour en extraire les informations pertinentes.
- Prendre le temps de planifier la lettre ouverte avant de rédiger.
- Relire les réponses pour corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.